



LILLE, LE MARDI 07 AVRIL 2026

## AFFAIRE RIAUMONT : KARIMA DELLI FACE À LA JUSTICE LE 7 JUILLET 2026

Les Écologistes Hauts-de-France ont appris la décision du Tribunal judiciaire de Paris de fixer le procès de Karima Delli, présidente du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi, pour diffamation le 7 juillet prochain à 13h30 à Paris, parvis Robert Badinter.

Karima Delli est visée par une plainte de l'Association Notre-Dame de Riaumont après la publication sur le site de la délégation écologiste d'une motion régionale de soutien aux victimes et appelant à la transparence sur la situation du village d'enfants de Riaumont à Liévin. La publication de l'intervention vidéo en séance d'Alexandre Cousin, conseiller régional et membre de la délégation écologiste, est également incriminée.

La motion intitulée « Soutien aux victimes et la transparence concernant Riaumont » a été adoptée le 20 novembre 2025 par l'Assemblée régionale après avoir été portée par Alexandre Cousin à la suite de plusieurs rencontres avec des anciens pensionnaires de l'établissement scolaire.

Pour Karima Delli : « *Exprimer notre soutien aux victimes et exiger la transparence face à des témoignages de violences ne devrait pas nous valoir d'être traînés en justice. Il est inacceptable de chercher à faire taire les élu-es. Nous nous battons car défendre les victimes est notre droit et notre devoir.* »

Face à cette procédure bâillon, les élus écologistes appellent au soutien du Conseil Régional des Hauts-de-France et au rassemblement de tous les élu-es locaux et nationaux, ainsi que les associations de victimes des violences faites aux enfants le 7 juillet à 13h30 devant le tribunal de Paris.

**Les élu-es écologistes au Conseil régional des Hauts-de-France**

**DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**  
**GROUPE «POUR LE CLIMAT, POUR L'EMPLOI»**  
**CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE**

**MATTÉO FERRUX - CHARGÉ DE COMMUNICATION**  
**TÉL : 03.74.27.56.34**  
**MATTEO.FERRUX@HAUTSDEFRANCE.FR**

